

Le Service des Fabriques d'église vous informe

Olivier Brenez



► TRANSMISSION DU COMPTE 2015

Nous voici déjà en 2016. C'est l'occasion de passer en revue la première des deux échéances administratives en relation avec les nouvelles tutelles, à savoir la transmission du compte 2015 avant le 25 avril. La transmission du budget avant le 30 août sera développée dans une édition ultérieure.

Pour les fabriques situées sur une seule commune, celles-ci doivent transmettre simultanément à la commune et à l'Évêché les documents suivants :

- Copie signée et datée de la délibération du Conseil adoptant le compte 2015 (le modèle est disponible sur le site du SAGEP) ;
- Le compte 2015 daté et signé ;
- L'ensemble des pièces justificatives suivantes :
 - **L'ensemble des factures** ou souches : **en original pour la commune** et en copie pour l'Évêché accompagnées du mandat ou du cachet de paiement ;
 - Un relevé détaillé, article par article, des recettes, avec référence aux extraits de comptes, relevé des loyers, des fermages, des intérêts perçus ;
 - Un relevé trimestriel des collectes reçues par la fabrique (modèle disponible sur le site) ;
 - L'ensemble des extraits de comptes avec, si possible, l'annotation de l'article concerné ;
 - Un état de la situation patrimoniale immobilière et financière.

► Fabriques d'église

Afin de faciliter le travail de contrôle des tutelles, nous vous demandons avec insistance de bien vouloir classer les documents de façon logique et chronologique. C'est-à-dire par ordre croissant d'article, et au sein de chaque article par ordre chronologique. Ensuite, une feuille récapitulative du détail des recettes ou des dépenses du poste, qui peut être imprimée par le logiciel Fabrique4, rend le contrôle encore plus aisé et rapide.

Toutefois, le double dépôt à la commune et à l'Évêché d'un dossier complet, nécessite hélas un travail important de photocopies. La duplication de l'ensemble des pièces justificatives peut rapidement représenter une charge de plusieurs centaines de photocopies. C'est pourquoi, il est judicieux de commencer dès à présent ce travail fastidieux afin de ne pas être surchargé au mois d'avril.

Pour les fabriques situées sur plusieurs communes, celles-ci doivent transmettre à la commune qui finance la plus grande part de l'intervention globale les originaux des pièces justificatives. Les copies sont réservées aux autres communes, au Gouverneur et à l'Évêché.

Bon courage, nous sommes à votre disposition pour tous renseignements qui seraient nécessaires pour l'élaboration et la transmission des comptes 2015

► BUDGET 2016

Lors de l'écriture de l'article du SAGEP paru en mai 2015, une erreur s'est glissée dans le montant à prévoir pour l'article 40 « Église de Tournai » : le montant à prendre en compte pour 2016 est de 244 €. Veuillez en tenir compte lors d'une prochaine modification budgétaire, il sera également possible de rectifier ces 2 € de différence lors du transfert interne effectué lors de la clôture de votre compte 2016 en mars 2017.

► REMERCIEMENTS

Depuis plus de 10 années, Claude Cuvelier qui est devenu un ami, assurait bénévolement tous les lundis matin, la formation des trésoriers pour l'utilisation du logiciel de comptabilité des fabriques, il assurait également le suivi des budgets et comptes et donnait des conseils à de nombreuses fabriques d'église. Il était également un membre très actif du groupement des fabriques d'église de Tournai (le GEFET).

Contrairement à ce qui a été publié dans la presse, Claude est toujours dynamique et en pleine forme mais il a décidé à l'approche de ses 70 ans, de consacrer son temps libre à sa famille, à la généalogie et à biens d'autres occupations.

A titre personnel mais aussi au nom du SAGEP, je le remercie pour sa compétence et les nombreuses heures qu'il a consacrées aux fabriques d'église de notre diocèse.

Pour ma part, je vous annonce que j'ai fait valoir mon droit à la retraite fin février 2016. Je remercie les centaines de fabriennes et de fabriciens avec lesquels j'avais tissé des relations de travail professionnelles mais très souvent conviviales. Je garderai un souvenir de beaucoup d'entre vous. Comme Claude, je pourrai désormais me consacrer à ma famille et mes hobbies. Je laisse la place aux jeunes. Vous serez informés prochainement de la personne qui prendra le relais dans les régions de Mouscron-Comines, Tournai et Ath. Bon vent à toutes et tous.

Pascal Vandevyver